



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDÉ)

3e séance – 18 juin 2026 – 12 h 30 à 13 h 33

Salle de direction, rez-de-chaussée, Maison du Citoyen

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Tiffany-Lee Norris Parent, présidente et conseillère municipale – District de Touraine (11)

Timmy Jutras, vice-président et conseiller municipal – District du Lac-Beauchamp (16)

Jean-François LeBlanc – Chambre de commerce de Gatineau

François de Bellefeuille – Spira

Gabrielle Papineau – Notaire Gatineau Inc. – En visioconférence

Geneviève Latulippe – Tourisme Outaouais – En visioconférence

Jean Bigelow – Domtar

Marc-Antoine Laramée – Quartier Intelligence Artificielle Inc.

Mikael Charette – ID Gatineau

Patrick Robert-Meunier – MOBI-O

Philippe Deschamps – Vision Centre-Ville

Émilie Foster, en remplacement de Steve Brabant – Cégep de l'Outaouais

Rui Perdigao – Groupe Boless – En visioconférence

Secrétaire

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Isabelle Veilleux, directrice – Service de développement économique (SDÉ)

Karine Guyon, cheffe de service – SDÉ

Sonia Lebel, cheffe de service – Bureau des événements – Service des arts, de la culture et des lettres

Bada Bah, coordonnateur de projets – SDÉ

Nicolas Greugny, coordonnateur de projets – SDÉ

Josianne Therrien, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Personnes invitées

Caroline Gagnon, associée et experte en développement économique et industriel – LGP

Julie Salvail, spécialiste en développement économique, industriel et touristique – LGP

Marie-Josée Loïselle, spécialiste en promotion et attraction d'investissement – LGP (En visioconférence)

ABSENCES :

Membres

Jacqueline Frenette – VPL Verre et Aluminium

Marc Carrière, préfet – MRC des Collines de l'Outaouais – En visioconférence

Murielle Laberge – Université du Québec en Outaouais

Josée Cousineau – Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance publique, tenue en mode hybride, à 12 h 33. Il s'agit de la troisième séance de l'année et celle-ci est enregistrée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Robert-Meunier

Appuyé par François de Bellefeuille

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la suite de la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour public.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 5 février 2026

Le procès-verbal de la séance publique du 16 avril 2026, préalablement validé par les membres, est déposé. Aucun suivi n'est requis.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

6. Suivis de séances précédentes et mise à jour des dossiers – Point d'information

Un document d'information présentant l'état d'avancement des dossiers issus des séances précédentes est déposé et intégré à la documentation de la séance. Le point est présenté par Mme Isabelle Veilleux, directrice du Service de développement économique qui met en lumière deux dossiers en suivi.

Développement commercial – Cadre de soutien aux pôles commerciaux

En matière de développement commercial, il est indiqué que le cadre de soutien aux pôles commerciaux a fait l'objet d'une présentation au conseil municipal; la webdiffusion est disponible en ligne et l'apport des membres de la CDÉ est souligné. Le dossier suit son cheminement régulier et une adoption est prévue en juillet.

Développement de filières prioritaires

Concernant le développement des filières prioritaires, il est rappelé que la filière défense se démarque comme une priorité dans le contexte actuel. Un comité stratégique a été mis sur pied et une rencontre est prévue le 7 juillet.

La présidence souligne l'arrivée de Mme Karine Guyon, cheffe de service au sein du Service de développement économique ainsi que la présence de Mme Émilie Foster, en remplacement de M. Steve Brabant du Cégep de l'Outaouais.

7. Démarche d'actualisation de la Stratégie événementielle de la Ville de Gatineau – Présentation

Une présentation est faite par Sonia Lebel, cheffe au Bureau des événements, SACL, concernant la démarche d'actualisation de la Stratégie événementielle de la Ville de Gatineau. Cette présentation s'inscrit dans le dossier 4 du ~~p~~Plan de travail 2026 de la Commission, la veille d'opportunité en développement économique. L'exercice vise à

réviser la stratégie adoptée en 2017 afin de l'adapter aux réalités actuelles, en s'appuyant notamment sur un bilan des retombées, une évaluation des programmes de soutien et une analyse des besoins émergents.

Il est rappelé que la stratégie actuelle s'articulait autour de quatre axes, et que sa mise en œuvre a notamment permis une augmentation significative du nombre d'événements soutenus. L'augmentation de 142% du nombre de grands événements soutenus de 2017 à aujourd'hui, la ville en soutenant maintenant 46 par année. Les données présentées illustrent l'importance des événements pour le territoire, tant en matière de participation que de retombées économiques, tout en précisant que ces calculs excluent les retombées locales.

La démarche proposée comprend un état de situation, un cadre d'évaluation rigoureux inspiré des pratiques gouvernementales, ainsi qu'un processus de collecte de données et de consultation auprès des parties prenantes. Elle vise notamment à ajuster les mécanismes de gouvernance, les programmes de soutien et le rôle de la Ville, tout en réfléchissant aux priorités d'intervention, notamment entre l'accueil de grands événements et le développement d'une offre de proximité.

Les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, dont les commissions, sont précisés. Celles-ci sont invitées à contribuer par leur expertise afin d'assurer la cohérence avec les orientations municipales.

La démarche se poursuit par des activités de participation publique, incluant un sondage citoyen et des consultations ciblées. Une rencontre intercommissions est annoncée pour le 11 septembre en matinée. Les membres des commissions suivantes seront invités à y participer sur une base volontaire : Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaires, la Commission du vivre-ensemble et la Commission de développement économique, la Table de concertation sur les événements étant l'instance responsable du suivi. Le processus mènera à l'élaboration d'une stratégie révisée et d'un plan d'action, qui seront présentés à la Table de concertation sur les événements, puis soumis au conseil municipal pour adoption. La date de l'intercommissions serait le 11 septembre 2026, en avant-midi, sous toutes réserves.

Timmy Jutras se joint à la séance à 13 h 05.

Période d'échanges

Des remerciements sont adressés à la présentatrice pour la qualité de la présentation.

Données, consultation et participation citoyenne

Les échanges mettent en évidence l'importance de s'appuyer sur des données probantes et une démarche de consultation rigoureuse pour orienter la stratégie. Les membres soulignent la nécessité de mieux comprendre les habitudes des citoyens, notamment par la réalisation d'un sondage représentatif auprès de la population. Il est précisé par le Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) que le sondage sera mené par la firme Léger, à l'aide d'un panel web, selon une méthodologie scientifique déjà utilisée avant la pandémie. Celui-ci portera notamment sur les habitudes de participation, les disciplines d'intérêt et les freins à la participation, afin de compléter les données issues des études d'achalandage. Il est également indiqué qu'aucune campagne de communication n'est prévue par la Ville puisque le recrutement des

participants est assuré par la firme. Un membre souligne l'intérêt de croiser les données existantes avec la Politique de développement commercial, notamment pour le centre-ville, et des discussions sont amorcées en ce sens. Il est également mentionné que certaines méthodes permettent de mesurer très précisément les retombées économiques, notamment par l'analyse des transactions (type Monéris), bien que ces approches soient coûteuses et toujours en développement.

Collecte de données et retombées économiques

Des interventions portent sur la nécessité d'améliorer la collecte de données, notamment en matière de retombées économiques, d'achalandage et de dépenses dans les commerces locaux. Le SACL mentionne que des données existent pour les grands événements, mais demeurent limitées pour l'ensemble des autres événements en raison des coûts élevés des études. La pertinence d'étendre ces analyses est soulevée. Les seuils définissant un grand événement (50 000 \$ et plus) pourraient également être révisés dans le cadre de la réflexion. En 2017, une équipe Fêtes et festival gère la coordination de 19 événements annuels. À l'heure actuelle, la stratégie en place a permis de passer à 46 événements annuels. Un membre souligne par ailleurs que des outils complémentaires pourraient être développés en collaboration avec Tourisme Outaouais afin d'améliorer la mesure et l'intelligence d'affaires.

Il est demandé par les membres si la Ville a prévu utiliser les partenaires locaux telle la Chambre de commerce pour faire un retour sur le portrait. Le SDÉ mentionne que ce retour serait possible sous toutes réserves à l'automne bien que cela n'était pas prévu actuellement.

Accessibilité, mobilité et infrastructures

Les échanges abordent l'importance de l'accessibilité, de la mobilité et des infrastructures dans la participation aux événements. Il est confirmé par le SACL que ces éléments sont déjà pris en compte dans les différentes analyses, tant auprès des participants que de la population, bien que de manière variable selon les méthodes utilisées. Il est indiqué que les pratiques pourraient être bonifiées. Il est également rappelé que la capacité d'accueil est directement liée aux infrastructures existantes ou en développement, et que la collaboration avec les gestionnaires de sites demeure essentielle. Un membre demande si la Ville a eu l'occasion de prendre en compte que le Hilton s'agrandit, cela changeant la future capacité d'accueil.

Comparaison avec d'autres villes et pratiques exemplaires

Des membres questionnent la comparaison avec d'autres municipalités, notamment quant aux pratiques en matière de soutien, d'accessibilité et de mobilité. Il est mentionné par le SACL que Gatineau se compare avantageusement, notamment en matière de soutien financier, et qu'un exercice de veille (benchmark) est réalisé de façon continue. Il est aussi précisé que la Ville se distingue par la mise en place d'un cycle d'évaluation des programmes inspiré du modèle du Conseil du trésor. Les échanges avec les autres villes se poursuivent sur une base régulière.

Positionnement, attractivité et priorisation

Les membres soulignent l'importance de favoriser l'adhésion des citoyens locaux comme levier d'attractivité, en complément des retombées touristiques. Ils insistent sur la nécessité de réfléchir aux priorités, notamment entre événements d'envergure et événements de proximité. Des pistes sont proposées afin d'accroître l'attractivité des événements, notamment par une collaboration accrue avec les secteurs de

l'hébergement, de la restauration, du transport et les partenaires économiques, ainsi que par la tenue d'ateliers de travail.

Relations avec Ottawa et partenariats régionaux

La question de la collaboration avec Ottawa est soulevée, notamment en matière d'événements conjoints et de retombées régionales. Le SACL indique que cette dimension est encore peu structurée dans la stratégie actuelle, mais constitue une piste de réflexion. La collaboration se fait actuellement selon une logique d'utilisateur-payeur. Mme Latulippe confirme l'intérêt de poursuivre le travail conjoint afin de maximiser le rayonnement régional.

Retombées, financement et grands événements

Les échanges portent également sur le niveau de soutien financier et les retombées associées aux événements. Il est mentionné que la Ville de Gatineau offre un soutien supérieur à la moyenne municipale, notamment en raison de l'absence d'autres sources de financement disponibles ailleurs. Des opportunités d'accueil d'événements d'envergure sont évoquées, lesquelles devront être alignées avec les orientations du conseil municipal. Une distinction est faite avec le tourisme d'affaires, qui relève d'autres acteurs.

Des précisions sont apportées sur les principaux événements soutenus, incluant notamment le Festival des montgolfières de Gatineau, L'Outaouais en fête, Aéro Gatineau, le Salon du livre et Parasol, ainsi que certains événements ponctuels d'envergure. Il est rappelé que seuls les événements soutenus sont comptabilisés, excluant les événements autonomes. Les remerciements sont également exprimés quant à la qualité de la démarche, qui bénéficie de la contribution de plusieurs commissions.

Conclusion des échanges

Dans l'ensemble, les discussions permettent de dégager plusieurs enjeux et pistes d'amélioration liés à la collecte de données, à la participation citoyenne, à la collaboration entre partenaires et au positionnement stratégique. Elles contribuent à enrichir la démarche d'actualisation en vue de définir les orientations futures en matière d'événementiel.

8. Modification de la composition du sous-comité d'économie sociale – Point d'information

La présidence informe les membres des changements récents souhaités pour actualiser le sous-comité actuel concernant l'économie sociale. Le libellé de la recommandation proposée est lu par la présidence.

Recommandation

CDE-2026-04

CONSIDÉRANT QUE par la résolution CM-2020-606, le conseil municipal a adopté la politique d'économie sociale de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution CM-2021-172, le conseil municipal a adopté le Plan d'action 2021-2025 de la Politique d'économie sociale, la création d'un sous-comité rattaché à la Commission de développement économique et sa composition, ainsi que la création d'un poste de coordonnateur de projet au Service de développement économique;

La Commission de développement économique recommande au conseil municipal

- ✓ De renommer le sous-comité : comité d'économie sociale;
- ✓ De modifier la composition du sous-comité, comme suit :
 - Ajout d'une entreprise d'économie sociale (ne siégeant pas à la CDÉ);
 - Ajout de la présidence de Comité consultatif agricole;
 - Ajout du Commissaire à la participation publique.
- ✓ Les membres suivants restent inchangés : la présidence de la CDÉ; trois membres siégeant à la CDÉ, dont deux à titre de représentants de l'économie sociale;
- ✓ Pour participer aux rencontres du comité d'économie sociale, les membres suivants pourront annuellement désigner :
 - La présidence ou un autre membre élu de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire;
 - La présidence ou un autre membre élu de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine;
 - La présidence ou un autre membre élu du Comité consultatif agricole.
 - La présidence d'ID Gatineau ou sa vice-présidence;
 - La direction de la CDR Outaouais-Laurentides ou sa direction générale adjointe.

Une discussion s'ensuit.

Une discussion s'ensuit portant sur la recommandation du sous-comité d'économie sociale. Il est rappelé qu'il s'agit d'un projet visant à encadrer la politique d'économie sociale de la Ville et à orienter sa gouvernance, notamment en s'assurant de la présence d'expertises pertinentes autour de la table.

Un membre propose d'élargir la composition du comité en y ajoutant un représentant de la Chambre de commerce, afin d'ouvrir les échanges à une perspective non exclusivement liée à l'économie sociale.

La proposition d'ajout d'un siège pour la Chambre de commerce est présentée par M. Mickael Charrette et appuyée par M. Timmy Jutras.

À la suite des échanges, la recommandation modifiée est discutée.

RECOMMANDATION RÉVISÉE

CDE-2026-04

La Commission de développement économique recommande au conseil municipal

- ✓ De renommer le sous-comité : comité d'économie sociale;
- ✓ De modifier la composition du sous-comité, comme suit :
 - Ajout d'une entreprise d'économie sociale (ne siégeant pas à la CDÉ);
 - Ajout de la présidence de Comité consultatif agricole;
 - Ajout du Commissaire à la participation publique.
 - Ajout d'un membre de la Chambre de commerce
- ✓ Les membres suivants restent inchangés : la présidence de la CDÉ; trois membres siégeant à la CDÉ, dont deux à titre de représentants de l'économie sociale; et la direction de la CDR Outaouais-Laurentides;
- ✓ Pour participer aux rencontres du comité d'économie sociale, les membres suivants pourront annuellement désigner :

- La présidence ou un autre membre élu de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire;
- La présidence ou un autre membre élu de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine;
- La présidence ou un autre membre élu du Comité consultatif agricole.
- La présidence d'ID Gatineau ou sa vice-présidence;
- La direction de la CDR Outaouais-Laurentides ou sa direction générale adjointe.

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris-Parent

Appuyé par Patrick Robert-Meunier

Adoptée.

9. Divers

9.1 Orientations et résultats d'ID Gatineau

Mikael Charette d'ID Gatineau présente aux membres un aperçu de ses résultats, en s'appuyant sur un document transmis préalablement. La mission de l'organisme, propulsé par la Ville de Gatineau, est rappelée, soit d'accompagner les entreprises afin de favoriser le développement économique, la diversification et la création de richesse sur le territoire.

Les principales actions d'ID Gatineau sont résumées en trois volets : agir comme porte d'entrée pour les entrepreneurs, offrir de l'accompagnement aux entreprises (notamment près de 189 entreprises soutenues) et gérer plusieurs fonds d'investissement.

Des résultats sont également présentés, notamment en matière de création d'emplois issus des subventions directes, illustrant l'impact des interventions. Il est précisé que l'organisation bénéficie d'un financement annuel pour les trois prochaines années afin de soutenir ses activités et de démontrer concrètement son rayonnement.

Enfin, il est mentionné qu'un suivi régulier des résultats sera assuré, notamment par la diffusion de données sur une base périodique, et que les retombées des actions d'ID Gatineau sont visibles à travers l'accompagnement offert aux entrepreneurs et leurs réalisations.

10. Prochaine séance

Il est indiqué que la prochaine séance de la Commission de développement économique se tiendra le 15 octobre 2026.

11. Levée de la séance publique

Il est proposé par Jean-François LeBlanc

Appuyé par Marc-Antoine Laramée

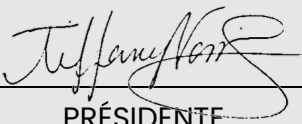
Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 13 h 33.

Adoptée

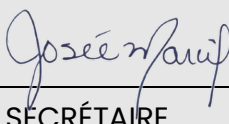
DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,

aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
TIFFANY-LEE NORRIS PARENT



SECRÉTAIRE
JOSÉE MARCIL